

# MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

· MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

**Ce parcours forme des psychologues qui se destinent à la fonction « Personnel » au sens large (Service Ressources Humaines, Service Formation, Cabinet-conseil, Centre de bilan, Service « conditions de travail ») dans les secteurs public et privé,**

## Présentation

Ce parcours forme des psychologues qui se destinent à la fonction « Personnel » au sens large (Service Ressources Humaines, Service Formation, Cabinet-conseil, Centre de bilan, Service « conditions de travail ») dans les secteurs public et privé, industriel et tertiaire.

Ce parcours accueille des étudiant.es titulaires d'un master 1 en psychologie sociale ou en psychologie du travail et qui ont une expérience salariée d'au moins trois mois. Le parcours accueille aussi bien des étudiant.es en formation initiale (une quinzaine) qu'en formation continue (5 places environ). Les candidatures peuvent provenir de toute la France et de l'étranger. Il vise à former au métier de psychologue du travail et des organisations. Chaque année, 2 à 3 étudiant.es obtiennent également ce diplôme en VAE.

Masters permettant des échanges d'étudiants (masters étrangers équivalents) : Work & Organizational Psychology, Industrial/Organizational Psychology, Arbeits- und Organisationspsychologie, Psicologia del Lavoro e delle Organizzazioni, Psicología del Trabajo y de las Organizaciones, Psicologia Social e Organizativa, etc.

## Spécificités

Stage obligatoire Durée : 500 heures

## Candidature

### Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations](#)

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

### Durée de la formation

500

### Responsable(s) de la formation

[Philippe SARNIN](#)

### Contact secrétariat

[Eric REISDROFFER](#)  
Tel : 04 78 77 43 67

### Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Le tronc commun de la mention permet à l'étudiant.e d'acquérir les compétences suivantes :

- Pratiquer les méthodes d'observation ethnographique de l'activité, observation participante et traitement des données recueillies;
- Pratiquer les méthodes d'analyse qualitative (entretiens, auto - confrontations) et quantitative (enquêtes, sondages d'opinion... ) ;
- Conduire des recherches-actions participatives, des recherches de terrain ;
- Capacités relationnelles et en animation : animation de groupe, réunion, négociation, gestion d'équipes de travail et de recherche;
- Manager des projets, de recherche ou d'intervention, dans les organisations du travail ou les associations ;
- Avoir des capacités de diffusion de la recherche, en pédagogie et dans les publications scientifiques, mais aussi de vulgarisation.

Compétences spécifiques au parcours « Psychologie du Travail et des Organisations » :

- Évaluer les potentiels et les compétences des personnes ;
- Savoir gérer des ressources humaines (recrutement, évaluation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, classification, formation, conditions de travail) ;
- Pratiquer le management du changement et le management de projet.
- Capacités relationnelles et en animation : animation de groupe, réunion, négociation ;
- Être capable d'analyser l'activité réelle de travail.

### Connaissances à acquérir

Le tronc commun de la mention permet à l'étudiant.e d'acquérir les connaissances suivantes :

- Mettre en place un mémoire de recherche : élaboration d'une problématique, d'une méthodologie appropriée, recueil de données, analyse des données et confrontation à la littérature scientifique existante sur le sujet ;
- Développer un regard psychosocial sur la mission et le terrain de stage ;
- Développer des capacités à positionner, présenter et contextualiser les différents apports théoriques sur les thèmes suivants : Représentations et mémoires sociales, Organisation et conditions psychologiques du travail, Mutation du travail et gestion du facteur humain, Approches théoriques en psychologie sociale et de la santé ;
- Intégrer une réflexion éthique et déontologique sur la pratique du psychologue ;
- Se repérer dans la recherche bibliographique, problématiser, analyser la position de chercheur, savoir sélectionner, relever et analyser les données qui s'avèrent pertinentes, structurer un rapport de recherche, soutenir son mémoire de recherche.

Connaissances spécifiques au parcours « Psychologie du Travail et des Organisations » :

- Recrutement et bilans de compétences ;
- GRH et formation ;
- Analyses du travail et des communications ;
- Psychosociologie et management des organisations ;
- Psychopathologies du travail ;
- Négociation et relations sociales ;
- Rémunérations et classifications ;
- Contexte juridique ;
- Contexte économique ;
- Anglais professionnel.

### **Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles**

Rappel : en France, pour faire usage du titre de psychologue il est exigé d'être titulaire d'une licence

Les psychologues du travail et des organisations interviennent dans les domaines suivants :

- La politique de l'emploi (actions d'insertion, d'orientation, bilan de carrière, études de poste, référentiels métiers) ;
- La gestion sociale du personnel (mobilité interne et externe, recrutement, outplacement, évaluation des compétences) ;
- La formation intra et inter-entreprise(s) (politique, conception, stratégie, animation, évaluation) ;
- La communication dans l'entreprise et dans le travail (démarche de diagnostic et d'audit, mise en place de plans de communication) ;
- L'organisation du travail (audit, conseil) ;
- Le conseil et l'accompagnement de projets de changement ;
- Les conditions de travail : travail et sécurité, prévention du stress, psychopathologies au travail.

Les ancien.nes étudiant.es travaillent à 95 % dans la spécialité en tant que psychologues du travail, conseiller.es bilans, responsables ressources humaines, consultant.es en formation, recrutement, prévention des risques psychosociaux, etc. L'insertion professionnelle se fait en moyenne en moins de 3 mois après l'obtention du diplôme. Rappel : en France, pour faire usage du titre de psychologue il est exigé d'être titulaire d'une licence.

\* Rappel : en France, pour faire usage du titre de psychologue il est exigé d'être titulaire d'une licence mention « psychologie » et d'un master issu d'une mention « psychologie » comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel supervisé d'au moins 500 heures.